

221C0735
FR0000060402-FS0251

9 avril 2021

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

ALBIOMA
(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 8 avril 2021, le fonds Kabouter International Opportunities Fund II, LLC¹ (401 N. Michigan Avenue, Suite 2510, Chicago, IL 60611 Etats-Unis) a déclaré avoir franchi individuellement en hausse, le 1^{er} avril 2021, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société ALBIOMA et détenir individuellement 1 583 496 actions ALBIOMA représentant autant de droits de vote, soit 5,004% du capital et des droits de vote de cette société².

Ce franchissement de seuils résulte d'une acquisition d'actions ALBIOMA sur le marché.

À cette occasion, la société Kabouter Management LLC³ (401 N. Michigan Avenue, Suite 2510, Chicago, IL 60611 Etats-Unis), agissant pour le compte de clients et de fonds dont elle assure la gestion, n'a franchi aucun seuil et détient, au 1^{er} avril 2021, pour le compte desdits clients et fonds, 1 702 933 actions ALBIOMA représentant autant de droits de vote, soit 5,38% du capital et des droits de vote de cette société², répartis comme suit :

	Actions et droits de vote	% capital et droits de vote
Kabouter International Opportunities Fund II, LLC	1 583 496	5,004
Kabouter International Mission Fund, LLC	38 094	0,12
Autres	81 343	0,26
Total Kabouter Management LLC	1 702 933	5,38

¹ Géré par la société Kabouter Management LLC.

² Sur la base d'un capital composé de 31 641 910 actions représentant autant de droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.

³ La société Kabouter Management LLC est contrôlée par la société Kabouter Holdings, Inc., elle-même contrôlée par M. Peter Zaldivar à hauteur de 51% et par M. Marcel Houtzager à hauteur de 44%. Il est précisé que MM. Zaldivar et Houtzager et la société Kabouter Holdings, Inc. ne détiennent directement aucune action ALBIOMA.